

Fiche d'inscription

Nom: Prénom:			
Adresse :			
Tél.:/			
Souhaite m'inscrire à la sortie <i>Terra Incognita</i> Qui se déroulera <i>le 13 mai 2021</i>			
Je serai accompagné(e) par :			
Nom et Prénom	Âge	Téléphone	Email
Observations médicales (allergies, épilepsie,) pour moi et les personnes qui m'accompagnent : Le montant du sortie est de 45 € / Personne Les chèques sont à établir à l'ordre de Sébastien RIBOLZI et à envoyer avec la présente feuille d'inscription à : Sébastien RIBOLZI – 2b rue Goessli 67210 OBERNAI			
Covoiturage: □ Je peux emmener personne(s) dans □ Je souhaiterai bénéficier d'un covoitura Droit à l'image pour moi et les personnes qui r Je déclare: • Être, ainsi que les personnes qui m'accaucune contre indication à la pratique de • Avoir pris connaissance des conditions	ige pour m'accomp compagr la rando	personne pagnent : nent, en bonn nnée.	(s) en partant de

Date:

Signature:



Conditions de vente

Organisateurs de la sortie

• Le sortie a été conçue par **Mycélium**, association née de la rencontre d'Hélène SEGUY, Arnaud VIDAL et Sébastien RIBOLZI. Basée en Alsace, l'association Mycélium a pour objet l'expérimentation et la pratique des ingrédients qui favorisent la qualité relationnelle entre les hommes et avec leur environnement.

Association Mycélium

Courriel : <u>contact.projetmycelium@gmail.com</u> Téléphone : 06 79 94 74 09 (Hélène)

• La sortie vous est vendue par :

Sébastien RIBOLZI – *Grains de Folies*

Accompagnateur en montagne – Conception, organisation et réalisation de séjours de randonnée 18, rue des Capucins 67210 OBERNAI – 06 98 82 08 55 – sebastien@grainsdefolies.org
Agrément Jeunesse et Sports : 06710ED0058 // Éducation Nationale 67 n° DSDEN/15EPS/018
Assurance RC pro. : GROUPAMA par l'UNAM n° 42093849 / 0001 // SIRET : 513 847 178 00029 – APE : 8552Z

Participants

- La sortie est assurée à partir de 6 personnes.
- Pour le confort, la qualité et la richesse de l'expérience, le nombre de participants est limité à un groupe de 12 personnes.
- Nous vous confirmerons le maintien de la sortie 15 jours avant la date.

Difficulté

- Nos propositions sont ouvertes à tous sous réserve d'être apte à la pratique de la marche en montagne.
- Une échelle de difficulté vous est proposée à titre indicatif, vérifier que votre forme physique correspond bien au niveau de la sortie.
- L'accompagnateur peut être amenés à modifier le déroulement de la sortie en fonction des conditions météorologiques et des capacités du groupe.

Tarif

- Le tarif de la sortie est de 45 € par personne.
- Le prix comprend : la prestation des intervenants, le prêt du matériel collectif et le matériel pédagogique.
- Le prix ne comprend pas : le transport jusqu'au lieu de rendez-vous, l'assurance annulation, l'assurance individuelle accident.

Inscription / Règlement

- Une réservation est impérative pour vous assurer une place et pour l'organisation de la sortie.
- La réservation ne sera effective qu'à la réception de la fiche d'inscription et du règlement.

Annulation

- En cas d'annulation de notre part, toutes les sommes versées vous seront remboursées. Une proposition alternative pourra vous être proposée.
- En cas d'annulation de votre part : 2 semaines avant la date 30% de la somme sera conservée, 3 jours avant le départ la totalité de la somme sera conservé.

Conditions météorologiques

- Si les prévisions annoncent de la pluie, la sortie est maintenue.
- Si Météo France annonce une vigilance orange concernant le vent ou l'orage la sortie devra être annulée.

Conditions sanitaires

• En fonction de l'évolution de l'épidémie de COVID 19 nous adapterons la sortie à la réglementation en vigueur à ce moment-là.

Droit à l'image

• Lors des randonnées nous prenons parfois des photos pour la promotion de nos sorties et séjours. Si vous ne souhaitez pas être pris en photo nous vous invitons à le signaler à l'inscription.

Assurance

- L'accompagnateur en Montagne souscrit à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle.
- Cette assurance n'est pas une assurance « individuelle accident » ou une assurance voyage. Il est recommandé à chaque participant de vérifier que son contrat d'assurance couvre bien les activités sportives en montagne.

Transport

• Covoiturage : nous souhaitons favoriser ce mode de transport en mettant en relation les personnes intéressées. L'organisation du déplacement et la participation aux frais sont laissées à la gestion des participants. L'association Mycélium n'est pas tenue responsable des éventuels problèmes qui pourraient survenir pendant le trajet.

